Major General Albert Murasira

Ministry of Defence

B.P. 23 Kigali

Republic of Rwanda

Email : info@mod.gov.rw

Monsieur le Ministre,

En mars 2010, la Cour suprême du Rwanda a décidé, qu’ayant été capturé par l’armée rwandaise, Laurent Nkunda devait être jugé devant un tribunal militaire au Rwanda. Plus de dix ans après, ce chef de guerre congolais n’a toujours pas été jugé.

Plusieurs rapports des Nations unies et d’organisations de défense des droits humains ont documenté les crimes de guerre et autres violations graves des droits humains commis à Kisangani mi-mai 2002 par le commandant Laurent Nkunda et ses soldats de la Septième Brigade du RCD-Goma.

J’appelle les autorités rwandaises à remplir leurs obligations relatives au droit international humanitaire et à rapidement juger, lors d'un procès équitable, le chef de guerre Laurent Nkunda pour les graves violations des droits humains dont il est accusé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l’expression de ma très haute considération.

Nom

Prénom

Signature